

PROCES-VERBAL
C.D.A. du 30/04/2025
(Début de séance 19h)

PRESENTS :

- B. COLIBERT
- S. MORICE
- A. MARCHAND
- J-J. TOPSENT
- Y. PREVEL
- S. GILLES
- C. DAIGNY
- N. CHARTIER
- C. GASSE
- C. GUICHARD
- S. GIRARD

ABSENTS EXCUSES :

- P. MEZENGE
- F. BELLAMY

INVITES :

- F. ORTIZ
- A. SENAULT
- A. BOULARD

1. Validation du PV de la CDA du 21 février 2025

Ne faisant l'objet d'aucune remarque, le PV de la CDA du 21 février 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Civilités

L'ensemble des membres de la CDA adresse ses vœux de bon rétablissement à Patrick Mezenge qui connaît actuellement des soucis de santé.

La CDA tient à remercier chaleureusement 3 de ses arbitres qui, pour des raisons professionnelles, quitteront prochainement le district de l'Orne :

- Romain Vauquelin, qui rejoindra la région de Bayonne,
- Kévin Barbay, en partance pour la région du Pays de La Loire,
- Clément Ménard, qui s'établira dans l'Aube.

La CDA salue leur engagement, leur sérieux et leur investissement constant dans l'exercice de leurs fonctions d'arbitre. Elle leur souhaite pleine réussite dans leurs nouvelles vies professionnelles et espère qu'ils poursuivront leur parcours arbitral avec la même passion dans leurs nouveaux districts respectifs.

3. Organisation des tests écrits pour les candidats Ligue

La commission des arbitres du district a organisé le 30 avril 2025 les tests écrits destinés aux candidats souhaitant accéder au niveau Ligue. Cette session concernait un total de 10 arbitres pour cette accession.

A noter que 2 d'entre eux ont finalement renoncé à poursuivre la démarche. Ainsi, ce sont 8 candidats à l'évolution depuis le District de l'Orne.

La CDA se félicite de l'intérêt manifesté par ces arbitres pour accéder au niveau supérieur, témoignant d'une dynamique positive et d'un réel engagement dans leur parcours de formation.

Le nombre de candidatures reçues cette saison est perçu comme un signal encourageant pour le développement de l'arbitrage au sein du District.

4. Le suivi des arbitres seniors

Le district de l'Orne compte 107 arbitres. Ce nombre reste stable par rapport à l'année dernière. A noter 3 départs cette année suite à des mutations professionnelles (cf. « Civilités »).

Cette saison a vu l'arrivée de 10 nouveaux arbitres stagiaires seniors validés, tandis que 3 n'ont malheureusement pas pu être retenus.

5. Le suivi des jeunes arbitres

Le suivi des jeunes arbitres reste un point d'attention pour la CDA. Il est à noter que certains arbitres désignés ne répondent pas aux convocations. Ce manque de retours nuit au bon déroulement du suivi et à l'accompagnement de ces jeunes officiels.

Malgré cela, le bilan reste encourageant :

- 6 jeunes arbitres ont été validés cette saison,
- 2 sont actuellement en cours de validation.

Bruno Colibert tient à remercier les désignateurs, Jean-Jacques et Christophe, pour leur travail constant et leur implication.

Aucun incident n'a été relevé cette saison. Les échanges entre observateurs et arbitres se sont déroulés dans un climat positif. La CDA se félicite de cet excellent état esprit.

6. Bilan des observations et validation des classements des arbitres seniors

Le classement des arbitres seniors n'a pas encore été arrêté à ce jour, certains d'entre eux n'ayant pas encore eu les 2 observations requises.

La CDA a décidé de reporter l'établissement définitif du classement à la prochaine réunion prévue pour la fin du mois de mai. Ce classement prendra en compte l'ensemble des critères habituels, à savoir :

- les notes des 2 observations,
- la note du devoir théorique,
- le résultat du test TAISA.

7. Sélection des arbitres pour les Coupes de L'Orne

Les finales des Coupes de l'Orne se dérouleront à Mortagne au Perche les 13, 14 & 15 juin prochains.

Concernant la sélection des arbitres pour ces rencontres, la CDA a décidé de la reporter à la prochaine réunion, prévue fin mai 2025. Ce report s'explique, d'une part, par la volonté d'attendre les résultats des demi-finales afin de connaître les clubs qualifiés pour les finales et, d'autre part, par l'attente de la finalisation du classement annuel des arbitres.

8. Règlement intérieur : amélioration

La CDA a engagé une réflexion sur l'amélioration du Règlement Intérieur afin de l'adapter aux réalités du terrain. Parmi les évolutions évoquées figure l'introduction du « carton blanc », déjà appliqué au niveau Ligue, et utilisé notamment en futsal. Celui-ci sanctionne des comportements tels que les retards dans le jeu, le non-respect des distances réglementaires, ou encore les contestations répétées. La mise en place du carton blanc reste en suspens ; la CDA décide de reporter cette mesure pour le moment.

Autre point abordé : la question des tests physiques. Historiquement, les arbitres de District sont soumis au test TAISA, toujours en vigueur actuellement. Aujourd'hui, la CDA souhaite amorcer une réflexion sur l'introduction éventuelle du test dit S.D.S. (Simple-Double-Simple), dans une version adaptée aux niveaux départementaux. Dans cette optique, la CDA envisage à titre expérimental de proposer un essai du test SDS lors du prochain stage de rentrée des arbitres. L'objectif est d'évaluer la faisabilité et l'intérêt de ce format de façon progressive.

Un autre point de réflexion a été abordé : l'organisation des évaluations pour les arbitres de District. Afin d'harmoniser les appréciations et d'apporter plus de cohérence dans l'analyse des prestations de chaque arbitre, la CDA envisage d'instaurer des binômes fixes d'observateurs. En D1 notamment, cela impliquerait la création de 2 groupes, de manière à ce que chaque arbitre soit suivi par les mêmes observateurs tout au long de la saison. Cette proposition sera soumise au Comité Directeur par Sylvain Morice, et la rédaction de ce projet de modification a été confiée à F. Ortiz.

9. Questions diverses / Tour de table

Alexandre Boulard et Antoine Senault se sont présentés à la CDA et ont fait part de leur volonté de s'investir dans les désignations des arbitres au sein du District de l'Orne. Ils se proposent de reprendre la mission assurée actuellement par Christophe Daigny, qui a annoncé vouloir quitter cette fonction.

Christophe Daigny remercie Frédéric Orthiz, Sylvain Morice, Bruno Colibert, Lilian Leroux et Patricia Bernier de leur collaboration durant cette mission.

Il a aussi exprimé sa reconnaissance pour sa compagne pour l'assistance qu'elle lui a apportée lors de la rédaction des désignations.

Très motivés, Alexandre et Antoine ont annoncé vouloir apporter équité, rigueur et transparence en mettant à profit leur expérience et leur connaissance du terrain.

La passation est prévue à compter du 1^{er} juillet. La CDA approuve unanimement la candidature de ces 2 arbitres et leur adresse tous ses vœux de réussite dans ce nouveau rôle.

Stéphane Girard informe qu'un stage inter-ligues avec les Hauts de France s'est déroulé à Poses dans l'Eure (27) samedi 26 & dimanche 27 avril 2025. Célia Lebossé et Lilou Girard y ont participé.

Le club de La Vedette de Boisthorel a organisé le 12 avril une journée Initiation à l'arbitrage réservée aux Féminines, « Toutes Foot ». Cette journée a permis d'initier les Féminines, licenciées ou non, à l'arbitrage, et aussi de déceler de potentielles futures arbitres. A l'issue de cette journée, 4 arbitres (dont 2 non-licenciées) veulent passer les stages d'arbitrage. Stéphane Girard tient à remercier le District pour les équipements fournis lors de cette journée.

Sylvain Morice a tenu à préciser un point important concernant le comportement et l'image véhiculée par les arbitres. Lors du tournoi Pitch U13, il a été signalé par les organisateurs que la table des arbitres et accompagnateurs n'avait pas été débarrassée. Sylvain a rappelé qu'en tant qu'arbitres et accompagnateurs, nous sommes observés et nous devons montrer l'exemple.

Alain Marchand informe qu'après 25 années, il ne souhaite pas renouveler son engagement au sein de la CDA.

Yves Prével informe que Nicolas Chartier a été désigné au Challenge Bernard Saules, qui se déroulera à Rouen au mois de novembre 2025. Ce challenge a pour but de récompenser un arbitre de chaque région de France.

Nicolas Chartier précise certains manquements qui peuvent poser problème en commission de discipline (ex : carton jaune attribué au mauvais joueur, signataire validé sans vérification, erreur de numéro de joueur, manque de rigueur dans la rédaction des rapports de carton rouge...). Pour éviter ces désagréments, il est essentiel que chaque arbitre prenne ces points au sérieux et qu'un rappel soit fait lors de chaque stage de rentrée.

LA SEANCE EST LEVEE A 22h50.

Le secrétaire de séance,
Christophe GASSE

Le Président,
Bruno COLIBERT